

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du club " Les fines lames de DIEPPE" le 28/11/2011

L'assemblée générale s'est réunie dans la salle d'armes du club en présence des membres du Bureau : M. CORUBLE Didier président,
Melle MABIRE Véronique trésorière,
Madame CORUBLE Claudine trésorière adjointe,
Monsieur CADOT Antoine secrétaire.

de M. LEVASSEUR Thierry, adjoint aux sports de la ville de Dieppe, et de quinze licenciés ou parents représentant de licenciés.

Mme HUREL Sandrine, députée et conseillère générale, était excusée.

Ordre du jour :

- Le point sur la rentrée
- Résultat financier 2010 / 2011
- Présentation du budget prévisionnel 2011 /2012
- Election au Comité Directeur
- Election du Président sur présentation des membres du bureau
- Questions diverses.

Le point sur la rentrée.

Le président fait le bilan de la saison écoulée et met l'accent sur l'événement important qu'est la mise à disposition de la salle d'armes. Il remercie les instances qui ont participé à sa réalisation, ainsi que les personnes qui ont aidé à son aménagement.

Il souligne que des aménagements restent à faire comme le changement des porte-manteaux et que des défauts persistent comme des problèmes de fuites. Ces dernières réalisations seront effectuées par les entreprises bénéficiaires du marché. L'aménagement interne de la salle sera effectué par le club, au fur et à mesure, et en fonction des disponibilités de chacun et des crédits disponibles.

Le Président signale que le nombre de licenciés du club a augmenté (120 licenciés toutes catégories confondues), une bonne part étant imputable à la nouvelle salle d'armes.

Compte tenu de l'augmentation du nombre de licenciés et des résultats du club, le Président indique qu'il a fait une demande de label " Ecole Française d'Escrime ". Cette dernière a reçu un avis très favorable du président du C.D.E.S.M (un double du dossier est remis à Mr T. Levasseur pour information à la Ville)

Le Président donne la parole au Maître d'armes qui indique que quelques tireurs d'autres clubs hauts-normands vont demander une double licence (licence individuelle dans leur club d'origine et licence par équipe dans notre club), cela concerne 4 tireurs (2 jeunes filles en cadettes, 2 hommes en séniors). Cette opération a pour but, de créer des équipes de niveau national et permettre, en fonction des résultats, l'accroissement des subventions et du sponsoring.

Résultat financier

Le Président présente ensuite le bilan financier de la saison 2010-2011. Il passe en revue les recettes qui s'élèvent à 59 047,05 €, puis les dépenses pour une somme de 56 605,79 €. Compte tenu d'une écriture comptable, (virement sur le compte de 2 000 €, pris sur le livret pour l'aménagement interne de la salle) il reste un solde positif pour la saison de 442,26 €. Il précise que la hausse des dépenses est due à la prise en charge, par le club, de l'équipement des pistes. Cette

dépense étant compensée par une subvention FRDAMS que le club a obtenu grâce au dossier monté par le maître d'armes et lui-même.

Présentation du budget prévisionnel 2011 /2012

Le budget prévisionnel pour la saison 2011-2012 est, quant à lui, de 49 900 € équilibré en dépenses et recettes. Un changement de taille est opéré, le maître d'armes est désormais payé par le club pour l'initiation de l'escrime en milieu scolaire, faite sur l'arrondissement de Dieppe et non plus par le CDESM. Le CDESM étant payé par les écoles, le club lui transmettra une facture ceci permettra « d'asseoir » financièrement l'emploi du maître d'armes.

Le Président rappelle que toute action en faveur du club : aide à l'organisation des compétitions, aide à la recherche de sponsors, est la bienvenue.

Election au Comité Directeur

Le président rappelle l'importance d'un comité directeur, étoffé notamment dans le but de créer des commissions.

Mmes CORNILLOT Julie, ROCATCHER Marie-Claude, LEROY Anne-Catherine et M. BIMONT Alain posent leurs candidatures. Ils sont élus tous les quatre.

Election des postes sur présentation des membres du bureau

Après concertation, le comité directeur propose de conserver l'organigramme actuel. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Des commissions seront créées lors de la réunion du bureau et aide sera demandée aux licenciés ou parents de licenciés pour les tournois, déplacements, sponsorings et escrimes d'entreprise)

Questions diverses

Le Président demande s'il y a des questions diverses. Aucune question n'étant posée la parole est donnée à Mr T. Levasseur.

M LEVASSEUR Thierry intervient alors pour remercier le Président et son entourage des actions menées en faveur du prestige de la Ville de Dieppe et le féliciter pour son rôle dans la construction de la nouvelle salle d'armes. Il indique que l'ensemble des subventions seront reconduites, fonctionnement 3 500 €, tournoi international 1 500 €, escrime-école 1 200 €. Il souhaiterait que les subventions soit accordées, selon des critères à définir par la ville. Il ne trouve pas logique qu'un club obtienne 103 € par licencié et un autre 29,16 €, précisant que le club d'escrime se déplace dans toute la France.

Mme CORNILLOT Julie présente une plaquette d'informations, à destination des entreprises, pour l'organisation de mini stages d'escrime (et éventuellement d'autres sports).

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h 45.

Le secrétaire

A. CADOT

Le Président

D. CORUBLE